		4.	Crimes entrainant I extradition	33
		5.	Procédure	35
			a. Demande faite par le Canada	35
			b. Renvoi des criminels	36
			c. Demande faite par un État étranger	36
	H.	Dei	mandes diverses	36
	I.		utionnement pour frais	37
	J.	Ser	ments, affirmations, affidavits ou déclarations prêtés,	
		sou	iscrits ou faits à l'étranger	37
	K.		thentification des documents	39
	L.	Ma	atière de famille	40
		1.	Mariage	40
			a. Célébration	40
			b. Certificats de non-empêchement au mariage	40
		2.	Divorce	41
		3.	Ordonnances alimentaires	41
		4.	Enlèvement d'enfants	42
			a. États parties à un traité ou à une entente	42
			i. Convention internationale	42
			ii. Entente Ouébec-France	45
			b. États qui ne sont pas parties à un traité ou à une	
			entente	45
		5.	Adoption	48
		• •	a. Adoption d'un enfant canadien par des personnes	
			résidant à l'étranger	48
			b. Adoption envisagée d'un enfant étranger	48
			c. Enfant non canadien adopté à l'étranger	49
			d. Enfant étranger à adopter au Canada	49
			e. Renseignements exigés par les autorités de	/
			l'immigration	50
			f. Autres exigences pour l'admission d'un enfant	50
			étranger	50
				51
		_	g. Québec Inscription des naissances – Citoyens canadiens à	JI
		6.		51
		-	l'étranger	31
		7.	Demandes de certificats de naissance, de mariage et	52
		.	de décès	52
	M.		itière successorale	52 53
		1.	Ouverture d'une succession à l'étranger	52
		2.	Convention de 1899 sur les biens immobiliers et	
		_	mobiliers	52
		3.	Avis de décès de Canadiens	53
		4.	Ouverture d'une succession au Canada	53
II.	Immunité des États et immunité diplomatique et consulaire			55 55
		A. Immunité des États		
	B. Immunité diplomatique et consulaire			58 59
	C.	. Exemption fiscale		
III.	Cer	tifica	ats délivrés par le ministère des Affaires extérieures	61
	The state of the s			